

Service de restauration et d'hébergement

Collège & Lycée du Diois – Année 2026

Bienvenue dans le guide pratique à destination des familles.

Vous y trouverez toutes les informations essentielles concernant la demi-pension, l'internat, les réservations de repas et les modalités d'accès au self.

Demi-pension

Le forfait de demi-pension permet à l'élève d'accéder au service de restauration pendant **toute l'année scolaire officielle**. Pour faciliter le règlement par les familles, la facturation est scindée par trimestre. Le règlement s'effectue après réception de la facture trimestrielle transmise au responsable financier par mail.

Forfait	Tarif annuel 2026	Coût moyen du repas
1 jour / semaine	138,60 €	3.85 €
2 jours / semaine	269,50 €	
3 jours / semaine	400,40 €	
4 jours / semaine	539,00 €	
5 jours / semaine	666,05 €	

➡ Repas exceptionnel hors forfait : 5,15 € (à régler avant le passage au self)

Internat

Le forfait internat comprend l'accès à l'hébergement et au service de restauration pendant **toute l'année scolaire officielle**. Pour faciliter le règlement par les familles, la facturation est scindée par trimestre. Le règlement s'effectue après réception de la facture trimestrielle transmise au responsable financier par mail.

Forfait	Tarif annuel 2026	Coût moyen
Internat 4 jours (<i>départ du mercredi après les cours au jeudi matin</i>)	1 364,00 €	9.74 €
Internat 5 jours	1 591,00 €	9.20 €
Option dimanche soir (1 nuit + 1 petit déjeuner)	155,10 €	4.70

➡ Jour d'internat exceptionnel hors forfait : 15.00€

Élèves externes

- Possibilité de prendre des repas à l'unité : 5,15 €
- Réservation obligatoire via le portail en ligne ou sur la borne de réservation dans le hall d'accueil.
- Passé 10h10, les repas réservés du jour sont obligatoirement facturés.
- Pour réserver un repas, le compte doit être suffisamment crédité.
- Les élèves sans réservation pourront être accueillis en fin de service selon les disponibilités.

Carte d'accès au self

Collégiens :

- Première carte fournie gratuitement par l'établissement pour l'ensemble de la scolarité.
Remplacement en cas de perte, vol ou casse : 5,00 €.

Lycéens :

- Utilisation du Pass'Région délivrée par la collectivité. En cas de perte, l'élève a le choix de faire refaire un Pass'Région (frais décomptés par la Région) ou d'acheter un badge auprès de l'établissement au prix de 5.00 €.
- Pour fonctionner, le Pass'Région doit être paramétré par le service intendance.

Prestations à l'unité

Prestation	Tarif
Repas externe	5,15 €
Repas demi-pensionnaire ou interne hors forfait	5,15 €
Carte d'accès	5,00 €
Carnet de liaison	4,00 €

Changement de forfait

Un changement de forfait est possible à la fin de chaque trimestre.

- Demande avant le 31 décembre pour le 2^e trimestre ;
- Demande avant le 31 mars pour le 3^e trimestre.

Pour toute situation exceptionnelle, contacter le service intendance.

 Collège et Lycée du Diois – Avenue Sadi Carnot – BP 75 – 26150 DIE

 04 75 22 03 43

Pour les collégiens

 intendance.0261093x@ac-grenoble.fr

Pour les lycéens

 intendance.0260008t@ac-grenoble.fr